

CONCOURS D'ENTRÉE – VIOLONCELLE : 22, 23 ET 24 JUIN

CYCLE	ANNÉE	TITRE	COMPOSITEUR	ÉDITEUR
Cycle 1 (1 à 4 ans de pratique)	1ère	Au choix		
	2ème	La cabane d'Hippolyte	Naulais	P.Lafitan
	3ème	3ème mvt du Concertino	Kummer	Delrieu
Cycle 2 (plus de 4 ans de pratique)	1ère	Danse rustique	Squire	Stainer & Bell
	2ème	1er mouvement 1er Concerto	Bréval	Delrieu
	3ème	Sonate en sol majeur	Vandini	Schott CB 48
Cycle 3 (plus de 8 ans de pratique)		Les larmes de Jacqueline + un mvt d'une suite de Bach	Offenbach	Boosey & Hawkes ou Kunzelmann
		Répétition de 20 minutes avec l'accompagnatrice piano : Contactez Mme ROUAULT. Tél. : 06 80 21 04 06 ; Mail : l.rouault-duflot@crr.tours.fr à partir du lundi 18 mai 2026.		

Les morceaux sont classés par ordre de difficultés. Les élèves choisissent en fonction de leur parcours et de leur capacité. Il est important de se faire conseiller par un enseignant qualifié. Il n'y a pas d'obligation de jouer par cœur mais les photocopies sont interdites.

Pas d'accompagnement au piano pour le Cycle 1 et Cycle 2.

FORMATION MUSICALE

L'épreuve de Formation Musicale est obligatoire pour tous les élèves qui sont admissibles à un concours en Instrument, Chant Lyrique et Direction d'orchestre.

En cas de Cycle 3 validé dans un CRD ou CRR, il faut transmettre un certificat de validation à l'administration du conservatoire : crr-accueil@ville-tours.fr ou lors de l'inscription en ligne, les candidats concernés seront alors exemptés de l'épreuve.